

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 17 juin 2021

Date de la

Convocation :

11 juin 2021

Date d’Affichage :

22 juin 2021

Objet : Délibération n° 2021-096

Association BONNY HOP CLUB : convention de partenariat sentier VTT du Mélézin

**L’an deux mille vingt et un, le dix-sept juin à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à la mairie
sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 4

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, COULOM Nicolas (à partir de la délibération n°88), FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, ROMAN Leslie.

Étaient représentés : M. PONS Nicolas par M. FINE Sébastien, M. CORDIER Georges par M. FAURE-BRAC Christian, M. LAURENT Sylvain par Mme AUGIER Laetitia, Mme ROUX Catherine par Mme GUIGUES Véronique.

Absent : M. COULOM Nicolas (délibérations n° 85 à 87).

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire expose au Conseil municipal un projet de convention de partenariat entre la commune et l’Association BONNY HOP CLUB relatif à la réfection du sentier de VTT dit du mélézin.

Monsieur Le Maire sollicite l’autorisation du Conseil Municipal pour signer cette convention telle qu’elle est annexée à la présente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat tel qu’il a été présenté.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention avec le Président de l’Association BONNY HOP CLUB.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE